

Type de réunion

Réunion de lycée général et technologique public

Sujet n°16 : Quelles relations établir entre les membres de la communauté éducative - En particulier entre parents et professeurs et entre professeurs et élèves ?

Discussion sur le constat

Le débat sur l'état des lieux de ce sujet a mis en évidence des carences dans les relations élèves – professeurs, professeurs – parents mais aussi entre les différents intervenants adultes du système.

Professeurs – Elèves

Une carence de communication avec les professeurs est nettement ressentie par les élèves. La relation entre eux est faussée par le pouvoir d'évaluation que détient le professeur. L'adolescent ne veut pas être uniquement un élève et revendique sa propre personnalité et ses propres opinions.

Une frustration résulte de ce manque d'écoute et de considération selon les élèves. Pour eux la communication ne s'établit pas uniquement pendant les heures de cours. Elle doit s'étendre en dehors afin d'établir des relations de nature différente ce qui tout en valorisant l'élève, le motive à mieux travailler.

En effet la position du professeur peut intimider les élèves. Ce sont eux qui détiennent le savoir et le transmettent aux élèves ce en quoi réside leur principale mission. Mais est-ce la seule ? Tout le monde s'accorde à penser que bien que la classe soit un tout obéissant à des règles communes, chaque élève a une personnalité unique qui refuse d'être assimilé à un tout.

La communication doit effectivement se poursuivre en dehors des heures de cours. Mais à quel moment ces relations pourraient-elles s'établir ? Sous quelles formes ? Faut-il établir des règles strictes ?

Où doit-on placer les limites de ces relations ? Les professeurs ne sont pas formés aux relations humaines et sociales et se trouvent souvent face à des situations difficiles qu'ils ne savent pas gérer faute de moyens.

Professeurs – Parents

Les professeurs sont des personnes essentielles dans la transmission du savoir et du savoir-vivre, c'est pourquoi il est important qu'ils puissent être à l'écoute des élèves et par conséquent en relation avec les parents.

Il est utile de rappeler que le rôle du Conseiller Principal d'Education est primordial dans la communication tripartite professeur - élève - parents. En effet c'est souvent lui qui sert de relais aux uns et aux autres et leur permet de se rencontrer. Il a donc une place privilégiée dans les relations pourtant il est encore trop peu formé à l'art de la communication.

Chacun déplore le manque de formation dans le domaine du relationnel tout en s'accordant à reconnaître les vertus du dialogue dans bien des situations difficiles. Comment se faire comprendre des autres alors que chacun possède son propre langage et que le décalage est encore plus grand entre les générations.

Les parents ont bien entendu eux aussi leur rôle à jouer dans la réussite de leurs enfants. Bien des parents ont démissionné devant la lourdeur de la tâche scolaire, qu'ils ne comprennent plus. Le monde de l'éducation scolaire est bien trop complexe pour beaucoup de parents, qui se trouvent souvent ignorants de son fonctionnement et des ses acteurs. Les parents ne trouvent plus de motivation à s'investir dans un monde inconnu.

Même la participation des parents impliqués devient de plus en plus difficile de part les horaires des différentes réunions ou conseils de classe. Ils doivent en effet de plus en plus souvent s'absenter de leur travail pour participer à la vie du lycée, ce qui bien entendu reste à la discrétion de chaque employeur. Ils se voient donc obligés de récupérer les heures demandées ou de compenser par une perte de salaire.

Entre adultes de la communauté éducative

La ligne directrice de l'établissement semble être le fil conducteur essentiel aux bonnes bases d'une communication saine entre les membres de la communauté éducative. L'équipe dirigeante insuffle la direction générale de la vie de l'établissement et doit en tous moments rester cohérente à sa politique et à son projet d'établissement. La moindre faille pouvant être exploitée par chacun.

Remarques complémentaires sur le débat

Les différents participants déplorent que les élèves n'aient pas été invités à ce débat national sur l'avenir de l'école et rappellent qu'ils sont des acteurs primordiaux de la communauté éducative

Trois priorités pour l'École

1 Mettre en place une formation – initiale et continue – pour les partenaires de la communauté éducative afin d'apprendre à mieux communiquer

2 Réduire les séquences de cours et dégager ainsi du temps hebdomadaire aux élèves et aux professeurs pour échanger autrement

3 Permettre aux parents par l'élaboration d'un statut juridique leur entrée à l'École sans leur faire perdre « du temps de travail » (Un nouvel article dans le code du travail et de la fonction publique)